



Projets éducatif et pédagogique

Dans l'esprit de ses fondateurs, l'Institut Dominique PIRE déclare être un lieu d'éducation et de formation inspiré par le message du Christ. **Son but premier est d'offrir aux jeunes une éducation et une formation de qualité leur donnant un maximum de chances de s'insérer dans la société.** Dans les limites imposées par ce but prioritaire, il se déclare soucieux de justice, de respect des cultures et des différences; il prône dès lors :

- L'accueil attentif, reconnaissance de chacun et le respect de l'autre ;
 - *Réserver du temps à l'accueil, à des moments de rencontre formels et informels.*
 - *Prendre en compte l'élève dans sa globalité : établir la relation dans un climat valorisant.*
 - *Aider et conseiller l'élève dans son orientation : à l'arrivée, aux moments-clés et au départ.*

- L'enrichissement personnel de l'esprit et du cœur ;
 - *Ouverture aux autres :*
 - *encadrer les élèves en stages,*
 - *favoriser le tutorat,*
 - *promouvoir le parrainage (la solidarité) par les aînés,*
 - *assurer des remédiations, des rattrapages,*
 - *encourager la mobilisation et la disponibilité de chacun.*
 - *Ouverture sur le monde :*
 - *organiser et développer des activités parascolaires festives, culturelles, sportives, sociales...*

- Le progrès de chacun, à partir de ce qu'il est et apporte, au travers d'une collaboration pertinente, d'une participation active et d'une solidarité efficace à tous les niveaux de la Communauté éducative ;
 - *Consolider les pratiques de la pédagogie du contrat ;*
 - *Promouvoir l'évaluation formative ;*
 - *Encourager la participation active des élèves par un enseignement qui a du sens ;*
 - *Privilégier le dialogue et l'entraide.*

- L'apprentissage dynamique à l'autonomie et à l'acquisition de compétences propres et spécifiques à chaque filière d'enseignement, menant à la réalisation de soi, à l'équilibre et à la responsabilité.
 - *Rendre l'élève acteur de sa formation, en interaction avec les différents membres de la Communauté éducative ;*
 - *Favoriser l'apprentissage à la démocratie en créant des lieux de communication et d'échanges, permettant de construire et d'expérimenter la loi dans l'espace de liberté donné ;*
 - *Développer le sens de l'effort, la rigueur dans le travail et l'esprit critique ;*
 - *Susciter l'adhésion au projet pédagogique de l'école.*